



Assemblée Générale Ordinaire du 26 octobre 2019 Ordre du jour

Cette Assemblée Générale se tiendra à partir de 20h au siège social de la SCCI, dans les locaux du Pôle Économique, 49 rue des Bossilles, 85350 L'ILE D'YEU.

1. Accueil, émargement des présents et recueil des pouvoirs
2. Vérification que le quorum d'1/3 des coopérateur(trice)s est atteint
3. **Première résolution** : ratification de l'admission des nouveaux coopérateur(trice)s
4. **Seconde résolution** : constat que 2 coopérateurs fondateurs n'ont pas souscrit de part et ne sont donc pas coopérateurs
5. Présentation du rapport de gestion par le conseil de gouvernance :
 - Principales actions menées au cours de l'année écoulée
 - Zoom sur Hamosphère et ses difficultés
 - Zoom sur le projet APISELECT
 - Présentation des comptes arrêtés au 30 septembre 2019
6. Présentation du projet de règlement intérieur de la SCCI
Troisième résolution : approbation du projet de règlement intérieur de la SCCI
7. Proposition de remplacer chaque année un membre du conseil de gouvernance d'origine avant la fin de son mandat, afin de favoriser un renouvellement par tiers permettant d'assurer la continuité.
Quatrième résolution : acceptation de la démission de Gilles le Puil
Cinquième résolution : l'Assemblée Générale donne quitus à Gilles le Puil
Sixième résolution : élection d'un membre du conseil de gouvernance représentant le collège B.
Note : une candidate s'est déjà proposée en la personne de Tiphaine le Goff, les autres candidats éventuels peuvent contacter le conseil de gouvernance pour toute question.
8. Tour de table de l'Assemblée Générale pour confirmer les priorités de la SCCI, trouver de nouvelles pistes de développement de la SCCI, et notamment pour identifier des terrains accessibles.
9. Questions diverses

Le conseil de gouvernance

Renan Pointeau, Gérant

Gilles le Puil

Benoit Gaborit